

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20171208-0000018444-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2017

Réception par le Préfet : 12/12/2017

Publication : 15/12/2017



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Conseil départemental  
**Haut-Rhin**

**Communication**  
au Conseil départemental

**Séance du vendredi 8 décembre**  
2017  
N° CD-2017-6-2-2

## COMMUNICATION

### **COMPTE RENDU DES ACTIONS MISES EN PLACE PAR CITIVIA-SEM SUITE AUX RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES EN 2016**

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

#### **PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.

Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

#### **ABSENT :**

M. ADRIAN.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU le rapport et la délibération n°CD-2016-4-2-3 du 14 octobre 2016 relatif aux observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes suite au contrôle de la gestion de la SEMHA –devenue CITIVIA SEM- portant sur les exercices 2009 et suivants,
- VU le rapport présenté par les dirigeants de CITIVIA-SEM (ex SEMHA) et approuvé par le conseil d'administration de la SEM du 13 octobre 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

➤ Donne acte à la Présidente de la communication relative aux actions mise en place par la SEM suite aux recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes en 2016, telles qu'exposées en annexe.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

ACTE EST DONNE